

SPOM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Faut-il susciter plus de démocratie participative dans nos Etats contemporains ? Comment rendre nos organisations internationales plus susceptibles d'affronter les enjeux de la gouvernance globales tels que le changement climatique, les crises sanitaires ou encore les guerres ? Comment la diplomatie peut-elle contribuer à limiter le risque de guerre ? Comment améliorer la capacité de nos politiques à lutter contre la pauvreté ou encore à fournir des soins de santé de qualité ?

Le bachelier en sciences politiques (SPOM1BA) offre une formation pluridisciplinaire axée sur les savoirs et les savoir-faire indispensables pour s'engager dans le domaine du politique et la vie publique au sens large (fondamentaux des sciences sociales et de la science politique). Le bachelier en science politique vise à former des étudiants ouverts à l'évolution des sociétés contemporaines, polyvalents qui maîtrisent des cadres disciplinaires pluriels, réflexifs vis par rapport à leurs pratiques.

Les connaissances et les outils théoriques et conceptuels développés dans le cadre du programme vous permettront de :

- **comprendre** les ressorts de l'action publique et politique;
- les **analyser** en contexte pour cerner les contraintes qui pèsent sur les décisions politiques et collectives dans une approche holistique au moyen d'une ouverture sur les autres disciplines des sciences humaines;
- **pouvoir agir** sur le monde de manière raisonnée, efficace et juste.

Au terme du premier cycle, vous aurez acquis :

- des compétences en sciences humaines qui permettent de comprendre le fonctionnement des sociétés humaines. Il s'agit de pouvoir analyser le vivre ensemble tant du point de vue philosophique, psychologique, anthropologique, politique, économique, juridique, etc. Quel que soit le métier auquel on se destine, il est indispensable de maîtriser un certain nombre de connaissances, de cadres théoriques et analytiques permettant de penser de manière autonome et critique des pratiques professionnelles;
- des compétences en méthodologie de la recherche pour apprendre à analyser, expliquer et agir ;
- des connaissances dans les différents domaines qui déterminent l'action politique (droit, économie, systèmes politiques,...) ;
- des compétences qui permettent d'analyser de manière précise les phénomènes relevant de la science politique ;
- des compétences en communication comme moyen d'expression orale et écrite;
- un mode de réflexion éthique et citoyen.

Dans le souci de vous professionnaliser et de vous aider à construire vos premières expériences et votre cv, le programme vous donne aussi la possibilité de réaliser :

- Un stage d'un mois au cours du bloc 3 (obligatoire)
- si vous le souhaitez, une première mobilité internationale auprès de l'une de nos universités partenaires (optionnel).

Votre profil

Pour entamer les études en sciences politiques, le souci du bien commun, la volonté d'action collective, l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, l'attention constante à l'actualité et l'intérêt pour les langues étrangères sont des prérequis de base pour le futur étudiant.

Si vous êtes prêt à participer professionnellement à la vie publique de votre pays, de votre région ou de votre commune, si vous êtes intéressé par la compréhension du monde contemporain et de ses enjeux politiques, économiques, sociaux, environnementaux et communicationnels, si vous cherchez une formation qui vous donne des outils pour agir sur le monde, le bachelier de sciences politiques constitue une filière de formation susceptible de rencontrer vos intérêts et vos ambitions.

Votre futur job

La science politique ouvre un large éventail de débouchés tout aussi bien :

- à l'international;
- dans le secteur public et parapublic;
- dans le monde marchand et non-marchand;
- dans l'enseignement et la recherche.

Votre programme

Le bachelier en sciences politiques vous offre :

- une formation interdisciplinaire dans les domaines des sciences humaines et sociales ;
- l'acquisition d'outils méthodologiques en sciences sociales ;
- une base disciplinaire en sciences politiques afin que vous puissiez décoder les phénomènes sociopolitiques ;
- des approfondissements disciplinaires en action publique et en relations internationales ;
- les outils indispensables pour comprendre le pilotage de nos sociétés et agir sur le vivre-ensemble (droit, économie,...) ;
- une ouverture disciplinaire en communication ou en sciences humaines ;
- une première expérience professionnelle dans le cadre du stage ;
- une possibilité de partir en mobilité sur un semestre ;
- le développement d'aptitudes à la communication comme moyen d'expression orale et écrite.

Il vous permettra aussi :

- l'apprentissage et la pratique des langues (anglais, ainsi que néerlandais ou espagnol) ;
- de croiser en permanence des savoirs expérimentiels, professionnels et académiques ;
- de vous essayer à une large panoplie de dispositifs d'apprentissage innovants ;
- d'interagir avec des acteurs de terrain ;
- de vous initier aux pratiques de la recherche ;

- d'expérimenter le travail en groupe et la mobilisation de l'intelligence collective.

SPOM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le bachelier en sciences humaines et sociales à Mons offre une formation solide, plurielle et réflexive. Il permettra aux étudiants de comprendre des phénomènes humains et sociaux complexes à travers des connaissances pluridisciplinaires et de se préparer au mieux pour aborder la formation proposée en Master. Par la spécialisation en science politique, l'étudiant sera **capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations politiques en cours, de les expliquer et d'agir dans, pour et sur la société en ayant développé un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité.**

Le bachelier en sciences politiques a pour objectif de former à la compréhension et à l'analyse des phénomènes politiques tels que les relations de pouvoir, la démocratie, la légitimité, l'action publique, les conflits, les mobilisations sociales, etc. Il les approche dans une vision transversale et interdisciplinaire, en mobilisant des disciplines soeurs comme l'information et la communication, la sociologie, l'anthropologie, etc. Il fournit les codes de compréhension de la manière dont nos sociétés s'organisent et sont gouvernées, ainsi qu'une connaissance des outils pour orienter l'avenir. Dans une visée de spécialisation disciplinaire, il initie aux institutions politiques du local à l'international en passant par l'Union européenne; au fonctionnement et à l'histoire politique des Etats et des organisations; aux relations internationales; aux enjeux de la coopération internationale ou des changements climatiques; aux questions liées au vivre-ensemble ou aux droits humains, etc .

Pour y parvenir, le programme de bachelier en sciences politiques vous permet :

- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs des sciences humaines ;
- d'acquérir la maîtrise d'un large socle de concepts et théories dans les principaux champs de la science politique ;
-

AAC2.6 Mener un travail de réflexion autonome et personnel : élaborer une analyse informée, un raisonnement argumenté et un jugement personnel fondé.

AAC3. Elaborez une réflexion personnelle en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines pour questionner et discuter de manière rigoureuse et ouverte un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines.

AAC3.1 Montrer une connaissance et une compréhension critique des concepts et théories clés de sciences humaines (entre autres : philosophie, sociologie, psychologie, histoire, droit, communication, économie).

AAC3.2 Approcher, questionner et discuter un(e) phénomène/question relatif(ve) au domaine des sciences humaines en articulant différents angles d'analyse disciplinaires et en veillant à adopter une posture critique et nuancée vis-à-vis des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.

AAC3.3 Montrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans des disciplines qui ne sont pas centrales dans son orientation d'études.

AAC4. Communiquer et collaborer, en français et dans deux langues étrangères, tant à l'oral qu'à l'écrit, en s'adaptant à ses interlocuteurs et au contexte en vue de pouvoir s'insérer dans un contexte international.

AAC4.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des réflexions, des conclusions ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.

AAC4.2 Pour 2 langues étrangères (anglais et néerlandais ou espagnol) : communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.

Pour l'anglais : (toutes les compétences langagières), Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

Pour le néerlandais ou l'espagnol : certaines compétences langagières au Niveau B1 et certains au Niveau B2 du cadre européen commun de référence.

AAC4.3 Travailler en équipe : interagir, collaborer et s'organiser efficacement au sein d'une équipe et gérer les relations de groupe.

AAC4.4 Adopter une attitude de dialogue efficace et respectueuse en ajustant son mode de communication en fonction de son interlocuteur (pairs, enseignants, personnel administratif, monde socio-professionnel) et en faisant preuve de capacité d'écoute, d'empathie et d'assertivité.

AAC4.5 Les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de développer ces compétences en effectuant un séjour d'un semestre dans une université hors Communauté française de Belgique.

AAC5. Agir en autonomie, en acteur critique et responsable soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes et en ayant construit

o Langues

| | | | | | | |
|------------|-----------|---|----------------------------------|---|---|---|
| o MANG1120 | Anglais 1 | Erika Copriau Bruno Michiels Guy Monfort (coord.) Daniel Schoemans Sabine Vandersmissen (supplée Guy Monfort) Marine Volpe (coord.) | EN [q1+q2] [30h+30h] [5 Crédits] | X | | |
| o MANG1235 | Anglais 2 | Jessica Degroote Caroline Lambert Daniel Schoemans Marine Volpe (supplée) Céline Gouverneur Quentin Zèques (coord.) | EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits] | | X | |
| o MANG1339 | Anglais 3 | Jessica Degroote (coord.) Quentin Zèques | EN [q1+q2] [0h+45h] [5 Crédits] | | | X |

o Deuxième langue

⌘ Information et communication

| | | | | | | | |
|-------------|--|--|-------------------------------|--|--|--|---|
| ○ MCOMU1211 | Communication et organisation | Déborah Horlait François Lambotte Tama Rchika (supplée Damien Renard) | 10 [q2] [30h+10h] [5 Crédits] | | | | X |
| ○ MCOMU1212 | Médias, journalisme et enjeux de société | Benoît Grevisse | 10 [q1] [45h+10h] [5 Crédits] | | | | X |
| ○ MCOMU1213 | Médias, cultures et récits | Tatiana Daligault (supplée Sarah Sepulchre) Sébastien Fevry | 10 [q2] [30h+10h] [5 Crédits] | | | | X |

⌘ Sciences humaines et sociales

| | |
|-------------|--|
| ○ MSHUM1204 | |
|-------------|--|

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

o Tronc commun

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales

| | | | |
|-------------|--|--|--|
| o MCOMU1101 | Information et communication | Jerry Jacques | FB [q1] [30h] +40h] [5 Crédits] |
| o MSHUM1114 | Philosophie | Stanislas Deprez | FB [q2] [30h] [5 Crédits] |
| o MSHUM1115 | Psychologie | Matthias De Wilde | FB [q2] [30h] [5 Crédits] |
| o MSHUM1116 | Sociologie | Géraldine André | FB [q1] [30h] [5 Crédits] |
| o MSHUM1117 | Anthropologie des mutations contemporaines | Marie Deridder | FB [q1] [30h] [5 Crédits] |
| o MSPOL1101 | Economie | Jean-François Husson | FB [q2] [30h] +40h] [5 Crédits] |
| o MSPOL1102 | Science politique | Benjamin Biard (supplée Nathalie Schiffino-Leclercq) | FB [q1] [30h] +40h] [5 Crédits] |

o Droit

| | | | |
|-------------|---------------------|------------------------------|---------------------------------|
| o MDROI1103 | Fondements du droit | Jean le Hardy de Beaulieu | FB [q1] [30h] [5 Crédits] |
|-------------|---------------------|------------------------------|---------------------------------|

o Méthodes

| | | | |
|-------------|---------------|----------------|--|
| o MMETH1101 | Epistémologie | Joanne Jójczyk | FB [q1+q2] [30h] +40h] [5 Crédits] |
|-------------|---------------|----------------|--|

o Veille critique de l'actualité

| | | | |
|-------------|-------------------------|------------------|--|
| o MMETH1102 | Séminaire d'actualité 1 | Jean-Luc Depotte | FB [q1+q2] [15h] +40h] [5 Crédits] |
|-------------|-------------------------|------------------|--|

o Langues

| | | | |
|------------|-----------|---|--|
| o MANG1120 | Anglais 1 | Erika Copriau Bruno Michiels Guy Monfort (coord.) Daniel Schoemans Sabine Vandersmissen (supplée Guy Monfort) Marine Volpe (coord.) | EN [q1+q2] [30h] +30h] [5 Crédits] |
|------------|-----------|---|--|

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

⌘ Néerlandais

| | | | |
|-------------|---------------|--|--|
| o MNEER1121 | Néerlandais 1 | Erika Copriau Bruno Michiels (coord.) Daniel Schoemans | NL [q1+q2] [30h] +30h] [5 Crédits] |
|-------------|---------------|--|--|

⌘ Espagnol

| | | | |
|-------------|------------|---|--|
| o MESPA1122 | Espagnol 1 | Juan Francisco Hernandez Rodríguez (coord.) | ES [q1+q2] [30h] +30h] [5 Crédits] |
|-------------|------------|---|--|

SPOM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Tronc commun**o Formation interdisciplinaire en sciences humaines et sociales**

| | | | |
|-------------|---|----------------------------------|-----------------------------------|
| ○ MSHUM1201 | Histoire des idées | Stanislas Deprez Pierre Tilly | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ MSHUM1203 | Sociologie de l'action collective organisée | Philippe Scieur | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ MSPOL1202 | Système politique de la Belgique | Benjamin Biard | FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 |

o Droit

| | | | |
|-------------|------------------------------|-------------|-----------------------------------|
| ○ MDROI1208 | Droit public | Benoit Gors | FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|------------------------------|-------------|-----------------------------------|

o Méthodes

| | | | |
|-------------|---|-------------------|---|
| ○ MMETH1201 | Analyser le monde avec les statistiques | Laura Uyttendaele | FR [q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐 |
| ○ MMETH1203 | Enquêter sur le monde d'aujourd'hui | Jehan Bottin | FR [q1+q2] [30h +30h] [5 Crédits] 🌐 |

o Veille critique de l'actualité

| | | | |
|-------------|---|------------------|---|
| ○ MMETH1202 | Séminaire d'actualité 2 ■ | Jean-Luc Depotte | FR [q1+q2] [15h +30h] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|---|------------------|---|

o Langues

| | | | |
|------------|-----------------------------|--|--|
| ○ MANG1235 | Anglais 2 ■ | Jessica Degroote Caroline Lambert Daniel Schoemans Marine Volpe (supplée) Céline Gouverneur Quentin Zèques (coord.) | EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐 |
|------------|-----------------------------|--|--|

o Deuxième langue

L'étudiant choisit le néerlandais ou l'espagnol, dont il poursuit l'étude durant tout son programme de bachelier

⊗ Néerlandais

| | | | |
|-------------|---------------------------------|--|--|
| ○ MNEER1236 | Néerlandais 2 ■ | Erika Copriau (coord.) Bruno Michiels | NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐 |
|-------------|---------------------------------|--|--|

⊗ Espagnol

| | | | |
|-------------|--|--------------------------|------------|
| ○ MESPA1237 | Espagnol 2  | Juan Francisco Hernandez | ES [q1+q2] |
|-------------|--|--------------------------|------------|

○ Spécialisation en sciences politiques

| | | | |
|-------------|--|-----------------------------------|---|
| ○ MSPOL1203 | Politique internationale | Stephane Baele | ES [q1] [30h +0h] [5 Crédits]  |
| ○ MSPOL1205 | Administration publique et management public | Jérémy Dagnies Stéphane Moyson | ES [q1] [30h +0h] [5 Crédits]  |

| | | | |
|-------------|--|---|---|
| ○ MSPOL1303 | Sociologie politique | Sebastiano D'Angelo | PK [q1] [30h] [5 Crédits]  |
| ○ MSPOL1304 | Théories des relations internationales | Jean-Louis De Brouwer (supplée Elena Aoun) | PK [q2] [30h +30h] [5 Crédits]  |
| ○ MSPOL1305 | | | |

SPOM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2024-2025, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2021-2022, 2022-2023 ou 2023-2024. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays de l'Union européenne**, la demande d'admission **doit** contenir l'équivalence de votre diplôme ou, à tout le moins, la preuve du dépôt de la demande d'équivalence auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [service compétent](#).

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#)

PÉDAGOGIE

Passer du secondaire à l'université, c'est faire l'expérience d'un changement : nouvelles matières, nouvelles exigences, nouvel environnement, nouvelles rencontres... Pour faciliter cette transition à l'UCLouvain FUCaM Mons, l'appui pédagogique propose une série de dispositifs à destination des étudiant-es **avant la rentrée, pendant l'année et après l'année académique** ; ainsi qu'un accompagnement individualisé.

Avant la rentrée, les étudiant-es sont invité-es à participer aux **cours préparatoires** afin de se familiariser avec l'université, les enseignant-es, les autres étudiant-es ainsi que tous les membres de la communauté universitaire. Ces cours sont aussi un bon moyen pour s'exercer à la prise de notes et faire un premier point sur sa méthode de travail ou encore remettre à jour ses connaissances

L'ouverture disciplinaire en communication (15 ECTS) offre une assise solide qui donne un accès direct aux programmes suivants :

-